



o . d . a . e

observatoire romand du droit  
d'asile et des étrangers

À l'intention de la presse et des médias romands

## Migration et asile en Suisse Un mot d'ordre : dissuasion

À l'occasion de la publication de son **6<sup>e</sup> Rapport annuel d'observation**  
l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers ([odae-romand.ch](http://odae-romand.ch)) vous invite à une

**Conférence de presse**  
**Mercredi 20 novembre 2013, à 10h30 au Centre social protestant**  
**14 rue du Village-Suisse, Genève**

Ce rapport rend compte des dernières évolutions dans les domaines du droit d'asile et des étrangers sur la base des cas individuels transmis par des dizaines de correspondants sur le terrain. Les cas répertoriés posent de nombreuses questions quant aux conséquences, sur le plan humain, des lois en vigueur et leur application par les autorités cantonales et fédérales.

Prendront la parole:

- **Mariana Duarte**, coordinatrice de l'ODAE romand, pour une présentation des observations contenues dans le rapport
- **Thierry Horner**, secrétaire syndical au SIT (GE), sur les difficultés à faire reconnaître un droit de séjour aux personnes étrangères sans statut légal, en particulier les adolescent.e.s
- **Aldo Brina**, chargé d'information au secteur réfugiés du CSP Genève et membre du comité de l'ODAE romand, sur les durcissements dans le domaine de l'asile
- **Nicole Michel**, membre du Centre Suisses-Immigrés à Sion (VS), sur le renvoi par vol spécial d'une jeune mère, désormais séparée de son enfant
- **Me Pierre Bayenet**, avocat genevois, sur la pratique en matière de détention pénale et administrative d'étrangers, ainsi que l'exécution des renvois forcés

**Inge Hoffmann**, présidente de l'ODAE romand, fera la modération.

Le rapport sera diffusé le mardi 19 novembre par courrier électronique à l'ensemble de la presse et des médias romands.

Dans l'attente de vous voir nombreux le 20 novembre, nous vous transmettons nos meilleures salutations,

Mariana Duarte, Coordinatrice

Genève, le 14 novembre 2013.

